

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 1^{er} mars 2019

Communiqué de presse

Mesures de retrait – Rappel sur du poisson thazard congelé

Le 14 février 2019, cinq personnes ont été prises en charge par le service des urgences du CHUM pour tachycardie, bouffées de chaleur, urticaire, érythème du visage, diarrhées, céphalées, douleurs articulaires et musculaires. Le médecin suspecte la toxine responsable de la ciguatera, qui peut être présente dans la chair de poisson, d'être à l'origine de ces symptômes, et informe l'Agence Régionale de Santé (ARS). Tous les patients ont quitté les urgences après quelques heures.

Les personnes concernées ont indiqué avoir consommé du poisson thazard dans un restaurant du Sud de la Martinique. Après contrôle de cet établissement, les lots incriminés ont immédiatement été retirés.

L'enquête conjointe menée par l'ARS et la DAAF a mis en lumière que le produit à l'origine de l'intoxication était un lot de poisson thazard congelé originaire du Viet-Nam, importé d'un établissement agréé répondant aux normes sanitaires européennes.

Après enquête auprès de l'entreprise importatrice de ce produit et identification de leurs clients, la DAAF a effectué plusieurs prélèvements. Par mesure de précaution elle a ordonné un retrait et rappel de la chaîne alimentaire par le distributeur des produits concernés.

Pour informer les consommateurs, des affichettes ont également été mises en place dans les enseignes concernées (Carrefour Market et Promocash). La DAAF a par ailleurs contrôlé dans tous les magasins l'effectivité réelle de ces retraits et rappels.

A ce jour, aucun nouveau cas de malade en lien avec ce produit n'a été signalé.

Néanmoins, par précaution, et pour garantir une sécurité sanitaire maximale au consommateur martiniquais, il est **demandé à toute personne qui aurait pu avoir acheté le produit aux caractéristiques ci-dessous mentionnées de ne pas le consommer et de le rapporter au point de vente où il a été acheté.**

Rappel des produits concernés :

Dénomination	Marque	N° Lot	DDM
Filet portion Pavé de thazard congelé sachet de 800 g	Antilles Mer	VN/388/II/106	20/09/20

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –

florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972